

ENVIRONNEMENT

Gazoduc : le débat s'installe

Le débat public "Arc de Dierrey" réunit de nombreuses personnes concernées par le fuseau d'une canalisation de transport de gaz naturel envisagée entre Cuvilly dans l'Oise et Voisines en Haute-Marne. Une séance de discussions haut-marnaise a eu lieu lundi à Arc-en-Barrois

Les premières réunions publiques, qui ont commencé fin septembre, ont rassemblé de nombreuses personnes qui ont posé des questions à la commission particulière du débat public (CPDP) et au maître d'ouvrage GRT gaz. Les thèmes abordés concernent principalement la pertinence du projet dans le cadre des enjeux énergétiques en France et des sources d'approvisionnement d'énergie.

La rencontre publique haut-marnaise, s'est déroulée lundi à Arc-en-Barrois en deux temps : une permanence s'est tenue à la mairie toute la journée ou les membres de la CPDP, chargés d'animer le débat en toute indépendance, ont répondu aux questions du public sur la démarche citoyenne que représente le débat public.

Ensuite, une réunion thématique qui a réuni une soixantaine de personnes, usagers ou associations à la salle polyvalente à 18 h 30. Deux représentants de l'ONF, le premier adjoint à la mairie d'Arc, des maires et des représentants d'associations ont débattu du projet avec le maître d'ouvrage GRT gaz qui possède sur l'ensemble du territoire français l'équivalent de 32 000 km de canalisations.

S'informer et s'exprimer

Durant le débat public, qui se situe bien en amont du projet, l'objectif est de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'être informés sur le projet, d'obtenir des réponses à leurs questions et d'exprimer leurs observations, critiques et suggestions. Les questions ont porté sur l'impact environnemental du projet, l'utilité de ce gazoduc, le tracé envisagé et les risques et les conditions de sécurité d'un tel ouvrage. Un

exploitant agricole a interrogé le maître d'ouvrage sur l'opportunité d'un débat public puisque d'après lui, le projet allait aboutir. Pourquoi un nouveau tracé alors que le précédent a déjà imposé ses servitudes ? Le gazoduc passe tout près des agglomérations, pourquoi les communes ne sont-elles pas reliées au réseau ? Les maires se sont inquiétés des dégâts qui seront occasionnés lors de la traversée des villages et des zones particulières comme Natura 2000 ou le futur parc national, le recyclage des remblais et les indemnités dues aux propriétaires. Autant de questions qui ont fait l'objet de réponses précises de la part des intervenants qui ont conseillé au public et aux absents de continuer le débat interactif sur le site Internet.

Le projet et ses enjeux

L'Arc de Dierrey est un projet de développement des capacités de transport de gaz naturel dans le nord de la France en renforçant les capacités actuelles de transport afin de répondre à la sécurité d'approvisionnement de l'Europe (prévision d'une augmentation de 50% des importations à l'horizon 2030).

Cette nouvelle canalisation aurait une longueur de 300 km et serait composée de tubes d'acier de 1,2 m de diamètre pour une pression de 68 bars, enterrés sur toute la longueur à une profondeur d'au moins 1 m. Aux extrémités, les installations de raccordement au réseau de transport seront réalisées sur les stations existantes et tous les 20 km, des postes de sectionnement sont prévus sur la canalisation.

De notre correspondante
Chantal Jacquet